

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MERCREDI 13 MARS 2019 - 18 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Mercredi 13 Mars 2019, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 04 Mars 2019, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (26) : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme DHOLLANDE Régine, Mme BERANGER Agnès, M. COLLIN Denis, Mme TRIOUX Sandrine, M. LEVEQUE Pierre, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. BONIFACE Didier, M. POULAIN Bernard, M. RIQUET Alain, Adjoint au Maire, Mme THUILLEZ Martine, Mme RICHOMME Liliane, Mme PRUVOT Brigitte, Mme GODIN Maryline, Conseillers Municipaux Délégués, Mme DENIZON Violenne, M. STOCLET Francis, M. BALEDENT Matthieu, Mme PLUCHART Claudine, M. HISBERGUE Antoine, Mme AUPICQ Mauricette, Mme MATON Audrey, M. DOYER Claude, Mme ETHUIN Mélanie, M. DANJOU Jean, Mme DESREUMAUX Sophie, Mme LEFEBVRE Brigitte, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (6) :

M. BAJODEK Alban : procuration à Mme DHOLLANDE Régine
Mme DAUCHET Martine : procuration à Mme BERANGER Agnès
Mme NAVEZ Patricia : procuration à M. LEVEQUE Pierre
Mme BASQUIN Charlotte : procuration à Mme TRIOUX Sandrine
M. DECALION Ismaël : procuration à M. BRICOUT Frédéric, Maire
Mme VERIN Véronique : procuration à Mme PLUCHART Claudine

Membre absent (1) : M. HUROT Jean-François

Est désigné secrétaire de séance : Mme DESREUMAUX Sophie

1. REMISE GRACIEUSE CONCERNANT LA DETTE DU SERVICE DES EAUX DE MONSIEUR THIERRY BEDU

Refus d'accord de remise gracieuse.

**ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR
ET 2 CONTRE – MMES DESREUMAUX ET LEFEBVRE -.**

2. ACCORD CADRE MOBILIER URBAIN – LANCEMENT DU MARCHÉ

- Engagement de la procédure de passation du marché public.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Recours à la procédure d'appels d'offres ouvert dans le cadre du projet de marché de fournitures pour mobilier urbain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Signature du ou des marché(s) à venir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. DEMANDE DE GARANTIE FINANCIERE SOLLICITEE PAR LA SA D'HLM PROMOCIL

Sollicitation de la garantie financière de la commune, sollicitée par la SA HLM PROMOCIL, pour un emprunt de 104 000 euros souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de clôturer l'opération de construction de 5 logements PLUS RUE Henri Barbusse.

**ADOPTÉ PAR 31 VOIX POUR
ET 1 CONTRE – M. DANJOU -.**

4. ACTIONS REGION HAUTS-DE-FRANCE – PROGRAMMATION 2019

- Sollicitation des crédits politiques de la ville de la Région Hauts-de-France

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Cofinancement des actions en cas de validation du service instructeur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- Création de 7 postes d'Adjoint Technique à compter du 1^{er} avril 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. PERSONNEL COMMUNAL - DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT

- Recrutement d'agents contractuels pour remplacement de fonctionnaires ou d'agents contractuels momentanément indisponibles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. REMBOURSEMENT DE FRAIS A MADAME LILIANE RICHOMME, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE

Remboursement de frais d'un montant de 66,60 euros, à Madame Liliane RICHOMME, Conseillère Municipale Déléguée, occasionnés lors d'un déplacement à Lille les 21 novembre 2018, 21 et 29 Janvier 2019, , afin de représenter Monsieur le Maire lors de 3 réunions de la Sous-Commission Consultative Départementale d'Accessibilité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. MOTION POUR LE MAINTIEN DU FONDS EUROPEEN D'AIDE ALIMENTAIRE AUX PLUS DEMUNIS – FEAD -

16 millions de repas sont distribués en 2018, dans le département du Nord, par 4 associations caritatives : la Banque Alimentaire du Nord, la Croix Rouge du Nord, les Restos du Coeur et le Secours Populaire du Nord.

La décision du maintien ou non du FEAD par l'Union Européenne sera prise en 2019 pour une application dès 2020.

Demande de soutien, par ce collectif, des élus locaux pour le maintien de ces fonds.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. EXAMEN DE DIFFERENTES DEMANDES DE SUBVENTION

Subvention exceptionnelle à l'UCA pour l'organisation de la Course de la Dentelle :

Subvention exceptionnelle de 4 800 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Demande de subvention exceptionnelle de l'association « Les Tontons Rockeurs Entertainment » :

Subvention exceptionnelle de 3 000 € afin d'organiser « The Night of Saint Patrick » le 16 mars 2019 au Val du Riot. Entrée fixée à 10 €.

Bénéfices reversés à l'association « Le Relais des Rêves » qui a pour objet le soutien psychologique à des enfants et adolescents malades en réalisant leurs rêves.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Subvention de démarrage au cercle d'amitié ANZAC – CAMBRESIS :

Subvention de démarrage de 150 euros. Objet de cette association : transmission du souvenir des militaires australiens et néo-zélandais tombés sur le sol de la France, notamment dans le Cambresis au cours de la 1ère guerre mondiale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
1 ABSTENTION – M. DANJOU -.**

10. REDYNAMISATION DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS – CANDIDATURE DE LA COMMUNE DE CAUDRY A UN APPEL A PROJETS DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

- Candidature de la commune de Caudry à l'appel à projets de la Région « Redynamisation des centres-villes et centres-bourgs » ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Acte de candidature à l'option 2 « Aide à la finalisation des projets ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE DE BAZUEL AU SIVU « MURS MITOYENS DU CAMBRESIS » - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis favorable à l'adhésion de la commune de BAZUEL au sein du SIVU « Murs Mitoyens ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. SUBVENTION A L'OFFICE MUNICIPAL DU COMMERCE – RETRAIT DE LA DELIBERATION DU 30 JANVIER 2019 REFERENCEE DASCA/30-01-2018/Q2c

Lors du Conseil Municipal du 30 Janvier 2019, décision d'octroi d'une subvention de 10 000 € à l'Office Municipal du Commerce afin de lui permettre d'accomplir ses missions.

Suite aux observations formulées par Monsieur le Sous-Préfet de Cambrai par courrier recommandé du 11 février 2019 et afin que la commune puisse intervenir auprès des commerces de son territoire, nécessité de l'élaboration d'une convention avec le Conseil Régional des Hauts-de-France respectant le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (antenne cambrésienne de la Région des Hauts-de-France saisie).

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, démission de Monsieur le Maire de son poste de Président de l'Office Municipal de Commerce.

Il est donc demandé à l'assemblée de :

- procéder au retrait de cette délibération en apportant les précisions énoncées ci-dessus.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
MMES TRIUX, THUILLEZ, PRUVOT, PLUCHART, MATON, ÉTHUIN, LEFEBVRE
NE PRENNENT PAS PART AU VOTE.**

13. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – EXERCICE 2019

Par **un vote, à l'unanimité**, le Conseil Municipal a acté que :

1) un rapport d'orientation budgétaire – ROB -, pour l'exercice 2019, a bien été présenté aux conseillers municipaux avec, notamment, l'indication de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin de financement annuel ;

2) ce rapport a donné lieu à un débat où diverses observations, remarques ont été formulées et questions posées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.00.

Le Maire,



Frédéric BRICOUT